

Le PPRE passerelle

(Programme Personnalisé de Réussite Educative)

→ **Document de présentation destiné AUX PARENTS**

1. De quoi s'agit-il ?

C'est un document qui anticipe et structure les aides à mettre en place lors du passage de l'école élémentaire au collège.

2. Qui est concerné ?

Les élèves qui ont des compétences à renforcer pour suivre profitablement leur scolarité dans le second degré.

3. De quoi est-il composé ?

Il comporte deux volets :

- Le premier concerne l'**école élémentaire**. Il définit les points à travailler avant la fin du CM2.
- Le second concerne le **collège** : il est complété lors d'une rencontre enseignants école/ collège. Il précise les points à travailler dès l'entrée au collège.

4. Qui l'établit ?

Il est discuté et rédigé par **les enseignants** avant de vous être présenté.

5. Quelle est son utilité ?

Il répond à un besoin rappelé dans le Bulletin Officiel de l'Education National qui est de mettre en place, dès l'entrée au collège, en s'appuyant sur le travail réalisé à l'école primaire, **les moyens les mieux adaptés pour aider chaque élève à remédier à ses difficultés et à progresser.**

Pris connaissance le :

signature :